



RIE à 3 mois : la grande escroquerie RIE

Qu'entend-t-on dans les réunions de service du SPIP du Nord depuis quelques semaines ? Quel objectif primordial de la DAP nous demande-t-on d'appliquer ? La prévention des violences intrafamiliales ?

Non, en 2025, l'objectif c'est de rendre des rapports initiaux d'évaluation à trois mois dans les dossiers de « violences conjugales ». Nuance.

=>Monsieur X ne s'est pas présenté au premier entretien, vous ne l'avez vu qu'une fois et énervé par la condamnation il n'a pas répondu à vos questions ?

=>Monsieur X a été reçu en Bex puis a déménagé sur un autre secteur, vous ne l'avez vous-même pas encore rencontré ?

=>Monsieur X a craqué lors du premier ou du second entretien, ce qui n'a pas permis d'évoquer d'autre sujet que son divorce ?

Peu importe, vous rédigez un RIE.

=>Monsieur X ne s'est présenté à aucune convocation ? Peu importe, vous rédigez un RIE (et même vous le doublez d'un rapport d'incident, le contenu sera le même mais sur APPI il y aura deux rapports inscrits et ça c'est chouette pour la traçabilité).

Même si on ne sait pas vraiment de quelles infractions on parle exactement, ni à partir de quand le décompte des 3 mois démarre, la consigne est claire : **mieux vaut un rapport vide à trois mois qu'un rapport complet à six !**

Chers décideurs, ne croyez pas que nous ignorions **l'importance que revêt l'évaluation pertinente de la situation de la personne suivie, pour proposer le meilleur accompagnement possible.**

Seulement, et en dépit de la charge de travail, **nous attachons une importance cruciale à l'accompagnement social, au travail de fond et refusons le totem absurde du rapport pour le rapport, de l'évaluation creuse pour le principe de l'évaluation.**

L'objectif de la DAP est donc clair : sortir le parapluie et dégager l'administration de toute responsabilité en cas de récidive.

Seuls le temps, l'écoute, l'attention, l'individualisation, la qualité de la prise en charge peuvent encourager nos publics à réfléchir et, peut-être, à faire évoluer leur point de vue.

Ça s'appelle la prévention de la récidive. Et c'est ça notre mission.

LA CGT CONSTATE UNE NOUVELLE FOIS LA DÉCONNEXION DE LA DAP AVEC LE TERRAIN ET L'EXHORTE A LAISSER AUX CPIP LA POSSIBILITÉ DE FAIRE LEUR VRAI TRAVAIL !!!